



Mes enfants pour le paiment du voyage ché leur pere

Par **coco**, le **24/02/2009** à **15:36**

je suis divorcé depuis 5 ans mon ex mari vie dans le var moi je vie dans la meurthe et moselle
je voulais savoir pour le voyage de mes filles quand elle vont dans le var voir leur pere durant
les vacances qui doit payer leur voyage moi et leur pere ou seulement le papa
merci a vous

Par **Tisuisse**, le **25/02/2009** à **09:23**

Bonjour,

Un petit bonjour en en-tête sur votre 1er message fait toujours plaisir aux lecteurs que nous
sommes.

Pour votre problème, je pense qu'il y a un jugement de divorce avec doit de visite et
d'hébergement accordé au papa. Que dit ce jugement quand aux frais de transports liés à ce
droit ? Est-ce que quelque chose est prévu ou non ?